

Préambule

Altervia est une société active notamment dans le courtage des certificats verts octroyés aux producteurs wallons d'énergie verte, tant particuliers que professionnels. Elle est répertoriée comme acheteur potentiel de certificats verts sur la liste des acheteurs établie par la CWaPE (Commission wallonne pour l'énergie). Altervia propose par ailleurs une méthode concrète de soutien aux commerces de proximité s'inscrivant dans une logique de développement durable.

Dans ce cadre, Altervia propose aux producteurs, plusieurs services de rachat ou d'échange des certificats verts. Le choix entre l'un ou l'autre service est laissé au libre choix des producteurs :

- Une première formule consiste à vendre des certificats verts à Altervia au prix du jour affiché sur le site Internet. Il s'agit du service « Direct Pay ».
- Une seconde formule consiste à échanger des certificats verts contre des chèques échangeables uniquement dans des commerces de proximité partenaires et s'inscrivant dans une logique de développement durable. Il s'agit du service « Échange Chèques Économie Locale ».

Enfin, Altervia permet également l'achat de « Chèques Économie Locale », sans transfert de certificats verts. Il s'agit du service « Achat Chèques Économie Locale ».

Les chèques échangés ou achetés peuvent être réservés à l'usage personnel ou destinés à être offerts en cadeau.

Pour l'ensemble de ces services, Altervia offre à l'ensemble de ses clients des services en ligne.

Les présentes conditions générales ont pour objet de fixer les conditions et modalités auxquelles Altervia fournit les services visés ci-avant.

Article 1. Définitions

Les termes suivants, lorsqu'ils sont utilisés dans les présentes conditions générales avec une majuscule se définissent la manière suivante :

1. **Altervia** : La société privée à responsabilité limitée ALTERVIA, dont le siège social est sis à 5101 Namur (Erpent), rue des Aubépines 40, et inscrite à la Banque Carrefour des entreprises sous le n° BE 0822.383.519.
2. **Chèque** : Les chèques représentatifs d'un crédit d'achat émis par Altervia et échangeables auprès des Commerces Partenaires.
3. **Chèque-Cadeau** : Tout Chèque destiné à être offert par un Client en cadeau à un tiers.

4. Client :
 - a. Tout producteur wallon d'énergie verte, tant particulier que professionnel qui détient des CV conformément aux dispositions de la législation wallonne sur l'énergie, et qui conclut un Contrat portant sur des services proposés par Altervia.
 - b. Toute personne résidant sur le territoire belge et qui conclut un Contrat portant sur le service « Achat Chèques Économie Locale ».
5. Client Consommateur : Tout Client personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, conformément à l'article I.1, alinéa 1, 2° du Code belge de droit économique.
6. Client Professionnel : Tout Client qui ne répond pas à la définition d'un Client Consommateur.
7. Commerces Partenaires : Tout commerce énuméré sur la liste des commerces partenaires renseignée sur le site internet d'Altervia, laquelle peut être librement et à tout moment modifiée par Altervia.
8. Compte CWaPE du Client : Compte ouvert au nom de Client auprès de la CWaPE.
9. Compte CWaPE d'Altervia : Compte numéro 33X015270F ouvert au nom d'Altervia auprès de la CWaPE.
10. Compte Personnel : Le compte personnel ouvert gratuitement au nom d'un Client reprenant les informations et Données Personnelles du Client, lesquelles peuvent à tout moment être modifiées par le Client.
11. Conditions Générales : Les présentes conditions générales, y compris leurs modifications ultérieures.
12. Contrat : Tout contrat à distance, au sens de l'article I.8, alinéa 1, 15° du Code belge de droit économique, conclu par voie électronique à partir du site Internet d'Altervia, entre le Client et Altervia et portant sur un Service. Le Contrat comprend les Conditions Générales.
13. CV : Tout certificat vert, à savoir un titre transmissible octroyé aux producteurs wallons d'électricité au sens de l'article 2 alinéa 1, 14° du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité.
14. CWaPE : La Commission wallonne pour l'énergie créée par le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité.
15. Données Personnelles : Toutes les données personnelles au sens de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, que le Client communique à Altervia à l'occasion de la conclusion et de l'exécution du Contrat.
16. Jour : Un jour calendrier.

17. Jour Ouvrable : Tous les jours à l'exception du samedi, du dimanche et des jours fériés légaux.
18. PayPal : Le système de paiement en ligne PayPal (www.PayPal.com).
19. Prix du Jour : Correspond au prix de rachat d'un CV de la formule Direct Pay, tel qu'il est affiché sur le site Internet d'Altervia.
20. Services : le service de rachat des CV au prix du jour par Altervia (Service « Direct Pay »), le service d'échange des CV contre des Chèques émis par Altervia (Service « Échange Chèques ») et le service d'achat de Chèques émis par Altervia (Service « Achat Chèques »).
21. Valeur d'Achat : Le prix d'achat d'un Chèque tel que renseignée quotidiennement sur le site Internet d'Altervia et qui correspond à sa valeur faciale.
22. Valeur d'Échange : Valeur financière à laquelle une unité de CV s'échange contre un Chèque, telle que renseignée quotidiennement sur le site Internet d'Altervia.

Article 2. Champ d'application

1. Ces Conditions Générales (et toutes leurs modifications ultérieures conformément aux alinéas qui suivent), sont d'application à tout Contrat portant sur un ou plusieurs des Services.
2. Par la conclusion d'un Contrat, le Client accepte l'intégralité des présentes Conditions Générales et renonce à l'application de ses propres conditions générales ainsi qu'à toute autre disposition contractuelle qu'il pourrait invoquer.
3. Altervia se réserve le droit de modifier, périodiquement et unilatéralement, les présentes Conditions Générales. Toute modification aux présentes Conditions Générales sera applicable aux Contrats en cours au terme d'un délai d'un mois après avoir été mise à jour dans le Compte Personnel du Client.
4. Le Client peut imprimer et sauvegarder les Conditions Générales y compris leurs modifications ultérieures, dans son ordinateur.

Article 3. Identité de l'entreprise

1. La société privée à responsabilité limitée ALTERVIA, dont le siège social est sis à 5101 Namur (Erpent), rue des Aubépines 40, et inscrite à la Banque Carrefour des entreprises sous le n° BE 0822.383.519.
2. Le Client qui souhaite prendre contact avec Altervia se réfère aux coordonnées de contact suivantes :
 - Par courrier postal au siège social,
 - Par courrier électronique à l'adresse contact@altervia.be.

Article 4. Contrat

1. Le Client qui souhaite conclure un Contrat avec Altervia crée au préalable un Compte Personnel sur le site Internet d'Altervia. Le Client sélectionne et valide ensuite un ou plusieurs Services. L'acceptation des présentes Conditions Générales en cliquant sur le bouton prévu à cet effet dans son Compte Personnel entraîne l'envoi, par Altervia et sans délai, d'une confirmation par e-mail incluant le détail de sa demande.
2. Le Contrat est conclu au moment de la réception de cette confirmation par le Client, sans préjudice du droit de rétractation visé à l'article [7].
3. Altervia s'engage à prendre toute les mesures techniques, organisationnelles et de sécurité adéquates pour fournir les Services exclusivement par voie électronique, et plus particulièrement pour sécuriser le transfert électronique de données et le paiement par voie électronique.

Article 5. Vente de CV à Altervia (Service « Direct Pay »)

1. Les CV vendus à Altervia au moyen de la formule « Direct Pay » sont vendus au Prix du Jour, tel qu'il est renseigné sur le site Internet au moment de la conclusion du Contrat. Le Prix du Jour est un prix net. Aucun frais ne sera porté en compte du client.
2. Altervia n'achète que des CV répondant aux conditions de quantité et de validité suivantes :
 - une durée de validité restante supérieure à 18 mois,
 - une quantité minimum de 3 CV par transaction,
 - une quantité maximum de 500 CV par transaction, par trimestre et par compte CwaPE,
 - une quantité de CV en nombres entiers, c'est-à-dire sans décimales.
3. Le Client transfère ses CV de son Compte CWaPE vers le Compte CWaPE d'Altervia, préalablement à la conclusion du contrat ou dans les deux Jours Ouvrables qui suivent sa conclusion. Le prix de vente déterminé à l'article [5.1] est figé pendant ce délai.
4. Sous réserve du transfert effectif des CV sur le compte CWaPE d'Altervia, aux conditions prévues aux articles [5.2] et [5.3], Altervia paye au Client le Prix du Jour multiplié par le

nombre de CV transférés, dans les deux Jours Ouvrables suivant le transfert effectif des CV ou, pour les Clients Professionnels, dans les deux Jours Ouvrables suivant le transfert effectif des CV et la réception par Altervia d'une facture de vente.

5. Le paiement est réalisé dans les délais prévus à l'article [5.4] sur le compte bancaire belge renseigné par le Client dans son Compte Personnel au moment de la conclusion du contrat.

Article 6. Échange de CV contre des Chèques (Service « Échange Chèques »)

1. Les CV sont transférés par le Client Consommateur à Altervia en vue de l'acquisition de Chèques à leur Valeur d'Échange, telle qu'elle est définie sur le site Internet d'Altervia au moment de la conclusion du Contrat.
2. Altervia n'accepte l'échange de CV en contrepartie de Chèques que pour des CV dont la durée de validité restante est supérieure à 18 mois et pour des Chèques répondant aux conditions suivantes :
 - un montant minimal de 25 €,
 - un montant maximal de 5000 €,
 - une Valeur d'Échange des CV multipliée par le nombre de CV destinés à être échangés au moins égale ou supérieure à la valeur des Chèques commandés.
3. Le Client Consommateur transfère ses CV de son Compte CWaPE vers le Compte CWaPE d'Altervia préalablement à la conclusion du contrat ou directement à sa conclusion.
4. Sous réserve du transfert effectif des CV sur le compte CWaPE d'Altervia, aux conditions prévues aux articles [6.2] et [6.3], Altervia met à disposition une version imprimable des Chèques sur le Compte Personnel du Client. Le Client peut sauvegarder les Chèques dans son ordinateur. Altervia ne livre pas de Chèques en version papier
5. Dans l'hypothèse où le résultat de la Valeur d'Échange multipliée par le nombre de CV transférés est supérieur à la valeur du Chèque acquis par le Client Consommateur, la portion non échangée du CV sera automatiquement valorisée aux conditions et modalités de la formule « Direct Pay » et payée au Client Consommateur conformément à l'article [5.4].
6. Sauf dérogation expresse dans le présent article [6], les dispositions de l'article [7] sont applicables au Chèque acquis en échange de CV.
7. La faillite, dissolution et/ou cessation d'activité d'un Commerce Partenaire ouvre le droit au paiement visé à l'article [9.2] pour autant que le chèque n'ait pas encore été dépensé, même partiellement, ou qu'il n'ait pas été offert à un Bénéficiaire en utilisant l'interface spécifique disponible dans le Compte Personnel du Client Consommateur.

Article 7. Achat de « Chèques sans transfert de CV (Contrat « Achat Chèques »)

1. Les Chèques sont vendus aux Clients à leur Valeur d'Achat telle que fixée par le client au moment de la conclusion du Contrat. Il inclut la TVA. Altervia ne facture aucun frais supplémentaire.
2. La Valeur d'Achat du Chèque est payée en totalité et à l'avance lors de la Conclusion du Contrat, par carte de crédit ou PayPal. Altervia accepte les cartes de paiement valides qui répondent aux caractéristiques des produits Visa, American Express, et MasterCard. Altervia se réserve le droit de refuser tout autre modes de paiement.
3. Altervia livre les Chèques dès réception du paiement, par leur mise à disposition d'une version imprimable sur le Compte Personnel du Client. Le Client peut sauvegarder les Chèques dans son ordinateur. Altervia ne livre pas de Chèques en version papier.
4. Sans préjudice des garanties de droit commun, Altervia garantit l'acceptation des Chèques par les Commerces Partenaires pour l'achat de biens ou de services pour un montant inférieur ou égal à la Valeur d'Achat dans tous les Commerces Partenaires, moyennant toutefois le respect de la période de validité de ces Chèques et des conditions générales et particulières des Commerces Partenaires en vigueur au moment de la conclusion du Contrat.

Les conditions particulières des Commerces Partenaires sont à tout moment affichées sur le site internet d'Altervia. Les conditions générales des Commerces Partenaires sont quant à elles disponibles sur simple demande directement aux Commerces Partenaires.

La faillite, dissolution et/ou cessation d'activité d'un Commerce Partenaire :

- N'ouvre pas le droit au remboursement ou paiement visés à l'article [9.2] pour le Chèque MULTI, ce dernier restant utilisable dans tout autre Commerce Partenaire.
 - Ouvre le droit au remboursement ou paiement visés à l'article [9.2] pour le Chèque BONUS, pour autant que ce chèque n'ait pas encore été dépensé, même partiellement, ou qu'il n'ait pas été offert à un Bénéficiaire en utilisant l'interface spécifique disponible dans le Compte Personnel du Client Consommateur
5. Altervia n'accepte pas l'achat de Chèques pour une valeur inférieure à 25 euros et supérieure à 5000 euros.
 6. Un Chèque ne peut être échangé, en tout ou en partie, contre de l'argent. En cas d'achat de biens ou de services au moyen d'un Chèque pour un montant inférieur à la Valeur d'Achat, le solde inutilisé du crédit d'achat reste disponible sur le Compte Personnel du Client. Ce crédit d'achat ne peut toutefois être utilisé que conformément aux conditions d'utilisation du Chèque dont il résulte et pour l'achat de biens ou de services d'une valeur au moins égale à 25 euros. Le Client peut à tout moment consulter l'historique de ses achats, le solde de son crédit d'achat et la durée de validité de ses Chèques sur son Compte Personnel.

7. L'achat de Chèque est réservé à un usage strictement privé et licite. Ils ne sont délivrés qu'aux personnes physiques non assujetties à la TVA et tout achat effectué à partir d'un Chèque ne peut être réalisé que par des personnes physiques non assujetties à la TVA.
8. Les Chèques peuvent être destinés à être offerts en cadeau, l'envoi du Chèque s'effectuant dans le Compte Personnel du Client, en utilisant l'interface spécifique mise à disposition. La confirmation de l'envoi du Chèque par le Client le supprime définitivement de son compte Personnel. Le Bénéficiaire du Chèque a la faculté de créer gratuitement un Compte Personnel (à l'aide de l'adresse Email sur laquelle il a reçu le chèque) dans lequel le solde inutilisé du crédit d'achat résultant du Chèque reste disponible.

Article 8. Service clientèle et plainte

Nous nous efforçons de vous offrir un service de qualité. Si vous avez malgré tout une remarque ou plainte concernant un Service ou l'échange d'un Chèque « économie locale » chez un de nos partenaires, nous nous chargeons d'étudier et d'apporter des solutions adaptées pour y remédier autant que possible et dans les meilleurs délais. Pour ce faire, laissez-nous votre message via notre formulaire de contact en ligne, ou par courrier à l'adresse mentionnée à l'article [3].

Article 9. Droit de rétractation et exclusion du droit de rétractation

1. Sans préjudice de l'article [9.2], le Client dispose d'un délai de 14 Jours pour se rétracter, sans pénalité, ni obligation de motivation, d'un Contrat ayant objet l'acquisition de Chèques à compter du Jour où les Chèques lui ont été livrés conformément à l'article [7.3] et pour autant que le Client Consommateur n'en ait pas encore fait usage, même partiellement, ou ne l'ait pas encore offert à un Bénéficiaire en utilisant l'interface spécifique disponible dans son Compte Personnel. Toute décision de rétractation doit être adressée Altervia par lettre recommandée à l'adresse mentionnée à l'article [3]. Altervia communique par e-mail, sans délai, au Client Consommateur un accusé de réception de sa rétractation.
2. Lorsque les Chèques ont été achetés sans transfert de CV, Altervia rembourse au Client Consommateur, la Valeur d'Achat des Chèques au plus tard dans les 14 Jours suivant la réception de la rétractation, et en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client Consommateur lors du paiement de leur Valeur d'Achat. Le remboursement d'un chèque entraîne l'annulation immédiate dudit Chèque.

Lorsque les Chèques ont été acquis en contrepartie de CV, le Contrat est considéré comme un Contrat ayant porté dès l'origine sur la vente de CV au moyen de la formule « Direct Pay » et Altervia paye au Client Consommateur, sur le numéro de compte bancaire belge renseigné par ce dernier, le Prix du Jour tel que fixé au moment de la conclusion du Contrat, multiplié par le nombre de CV transférés, au plus tard dans les 14 Jours suivant la rétractation (le cas échéant, après déduction du prix déjà payé pour la portion non échangée de CV, conformément à l'article [6.5]).

3. Le Client Consommateur ne peut se rétracter d'un Contrat ayant pour objet l'achat par Altervia de CV.

Article 10. Responsabilité d'Altervia

6. Altervia est un tiers par rapport à la CWaPE, aux organismes bancaires et au système PayPal. Altervia n'est pas responsable et aucun dommage et intérêt ne peut lui être réclamé, dans l'hypothèse où le bon déroulement de la fourniture des Services est empêché en raison des actions, omissions, défaillances ou dysfonctionnements de la CWaPE, d'organismes bancaires et/ ou du système PayPal.
7. Altervia n'est pas responsable et aucun dommage et intérêt ne peut lui être réclamé, en cas de dysfonctionnements de son site internet, indépendantes de sa volonté ou d'interruption nécessaires à la maintenance et à la mise à jour de son site internet.
8. Altervia s'engage à fournir tous les efforts raisonnables pour donner des informations exactes, complètes et à jour sur son site internet, lesquelles peuvent à tout moment être modifiées et mises à jour, mais n'assume aucune garantie quant au caractère exact, complet et à jour de ces informations.

Article 11. Force Majeure.

1. Ni Altervia, ni le Client ne sont responsables et aucun dommage et intérêt ne peut leur être réclamé, en cas de retard ou de défaut d'exécution de leurs obligations, si ce retard ou ce défaut d'exécution résulte d'un cas de force majeure et dans la mesure où il n'y a pas de négligence de leur part.
2. Constitue notamment un cas de force majeure, toute cause indépendante de la volonté d'Altervia ou du Client rendant impossible l'exécution du Contrat, telle que, notamment – sans que cette énumération soit exhaustive – une guerre, un acte de terrorisme, un sabotage, une action ou une abstention d'une autorité publique nationale ou supranationale, une défaillance des équipements de télécommunications, un dysfonctionnement du réseau Internet, une rupture d'approvisionnement en électricité, un incendie, une explosion, une inondation ou tout autre désastre naturel, ainsi que toute cause pouvant être assimilées aux causes précitées.

Article 12. Protection des Données Personnelles

1. Les Données Personnelles du Client sont collectées, traitées et conservées par Altervia aux seules fins de l'exécution du contrat. Altervia s'engage à ne pas commercialiser ces données.
2. Le Client peut à tout moment avoir accès aux Données Personnelles le concernant et obtenir leur rectification, sur simple demande écrite adressée à Altervia.
3. Les Données Personnelles du Client seront enregistrées et conservées par Altervia pendant un minimum de 12 mois à dater de l'expiration du Contrat.

4. Le Client veille à informer Altervia de toute modification de ses Données Personnelles. Altervia n'est pas responsable et aucun dommage et intérêt ne peut lui être réclamé, dans l'hypothèse où les Données Personnelles du Client sont incomplètes ou erronées.

Article 13. Droit de propriété intellectuelle

1. La structure générale du site internet d'Altervia, ainsi que l'ensemble de son contenu et notamment (sans que cette énumération soit exhaustive), les textes, les documents téléchargeables, les images, les photographies, les illustrations, les logos, les marques, et les sons, sont protégés par la législation nationale et internationale en matière de propriété intellectuelle.
2. Ni les Conditions Générales ni le Contrat n'entraîne le transfert de droit de propriété intellectuelle aux Clients qui ne sont pas autorisés à exploiter, reproduire, distribuer, diffuser, faire circuler ou modifier le contenu de ce site autrement que conformément aux Conditions Générales et au Contrat, et sans l'accord écrit et préalable d'Altervia.

Article 14. Droit applicable et juridiction

1. Les présentes Conditions Générales et le Contrat sont régies par le droit belge.
2. Toutes contestations ou tous litiges pouvant survenir en ce qui concerne les présentes Conditions Générales et le Contrat feront l'objet d'une conciliation. En cas d'échec, ils seront de la compétence exclusive des juridictions de Namur (Belgique), qui statueront selon les règles du droit belge, la langue choisie étant le français.